

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Arrêté du 14 décembre 2017 fixant le nombre de postes offerts à l'examen professionnel d'avancement au grade de classe supérieure du corps de technicien de recherche du ministère de la culture, organisé au titre de l'année 2017

NOR : MICB1733646A

Par arrêté de la ministre de la culture en date du 14 décembre 2017, le nombre total de postes offerts à l'examen professionnel d'avancement au grade de classe supérieure du corps de technicien de recherche du ministère de la culture, organisé au titre de l'année 2017, est fixé à 2.